

# Moulin Neuf Aventure

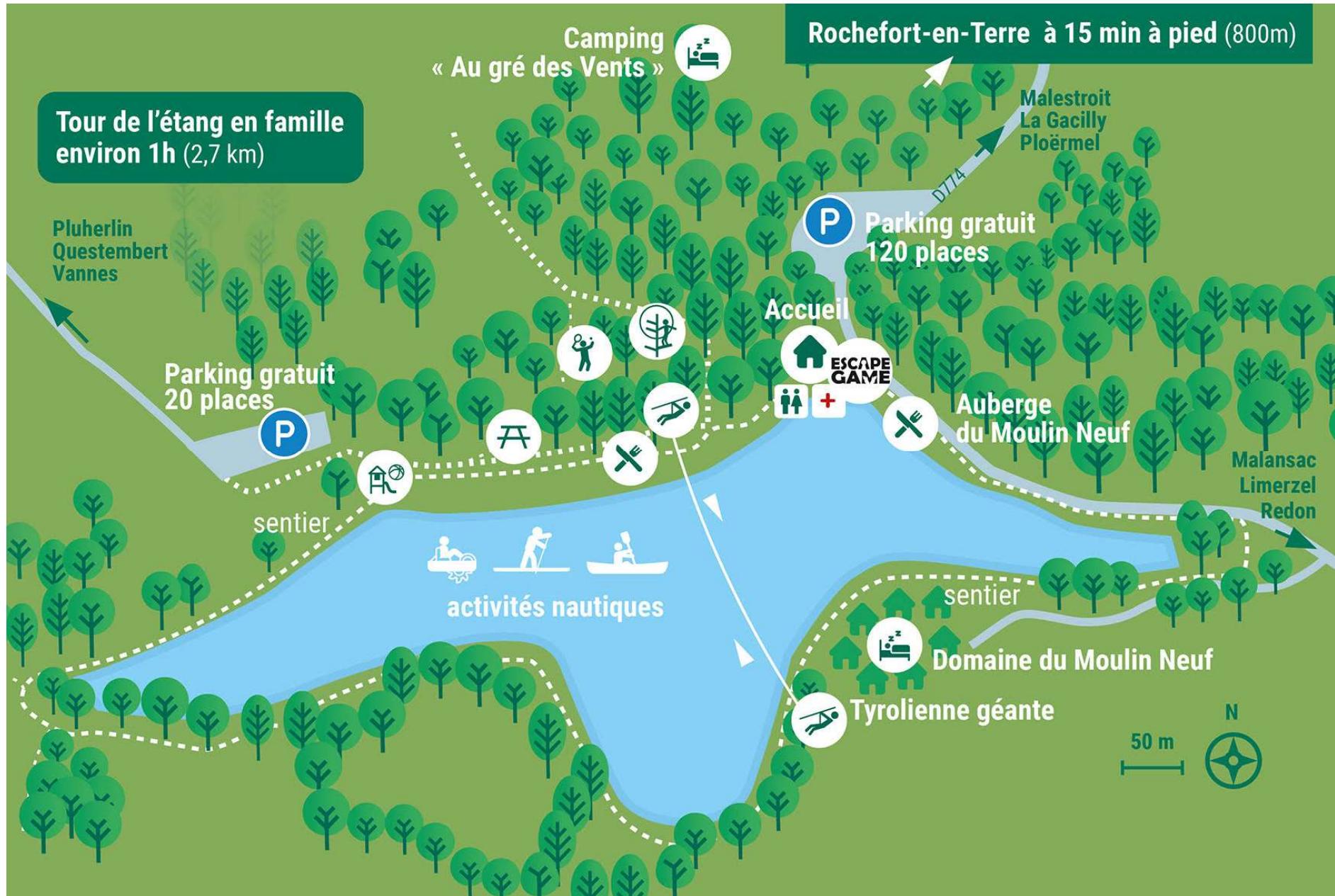
Un équipement touristique à destination des habitants



# Moulin Neuf Aventure

## Présentation de la base de loisirs







© www.zeppelin-bretagne

# Gestion du site « Moulin Neuf »

- > Propriété de Questembert Communauté,  
actionnaire principal de Rochefort-en-Terre Tourisme
- > Convention d'exploitation passée avec Rochefort-en-Terre Tourisme  
concernant la base de loisirs du Moulin Neuf Aventure



# Pilotage du site

- > Structuration de Rochefort-en-Terre Tourisme en SPL depuis 2019 : gouvernance assurée par les élus de Questembert Communauté
- > ReTT gère, exploite et développe la base de loisirs : accroissement de la capacité d'auto-financement grâce aux prestations loisirs vendues
- > Les aménagements loisirs sont financés et entrepris par ReTT en concertation avec QC
- > L'entretien du site est réalisé par les services techniques de QC
- > Entre 20 000 et 25 000 clients d'avril à septembre (environ 105 d'ouverture par an)



# Comment attirer une clientèle locale alors que l'équipement est identifié comme touristique ?

- > Analyse de la politique tarifaire de la base de loisirs
- > Réflexion sur une opération de séduction dans un 1<sup>er</sup> temps et de fidélisation dans un 2<sup>nd</sup> temps
- > Sensibilisation des élus à la problématique
- > Création en 2021 du dispositif « Chèque activité » de 15 € permettant à chaque enfant scolarisé sur le territoire d'accéder de manière privilégiée aux activités du Moulin Neuf Aventure
- > Volonté de pérenniser le dispositif
- > Montée en puissance au fil des années (écoles primaires en année 1 puis élargissement aux collèges et lycées en année 2 puis 4)

Questembert, le 17 mars 2025

OBJET : « Chèque activité » de 15 €  
Découverte des activités de plein air

À l'attention des parents d'élèves  
des écoles, collèges et lycées  
des 13 communes de Questembert Communauté

Madame, Monsieur,

Pour la cinquième année, Questembert Communauté propose aux élèves du territoire un accès privilégié à la base de loisirs du Moulin Neuf Aventure. L'année dernière, ce sont 5 400 chèques activités qui ont été émis et 1 160 enfants qui les ont utilisés avec leurs familles.

Le Moulin Neuf Aventure est un équipement communautaire situé sur les 3 communes de Malansac, Pluherlin et Rochefort-en-Terre. Il est géré par la SPL Rochefort-en-Terre Tourisme.

Plusieurs activités de plein air sont proposées :

- activités nautiques avec du paddle, paddle géant, canoë, kayak et pédalo ;
- activités sensations avec une tyrolienne géante de 600 m et parcours-fillets dans les arbres ;
- location de matériel roulant (rosalies, karts à pédales, chopper duo, vélos pour toute la famille et VTT).

Le « Chèque activité » en bas de ce courrier vous est offert : il est destiné à chaque enfant scolarisé en maternelle, en primaire, au collège et au lycée sur le territoire de Questembert Communauté. Les enfants de Larré, La Vraie-Croix et Le Cours scolarisés dans l'un des collèges d'Elven bénéficient eux aussi du « Chèque activité » qui sera à retirer spécifiquement en mairie dans leur commune d'habitation.

Il vous permettra de bénéficier des activités de plein air précisées au verso de ce courrier.  
Il est utilisable **du samedi 5 avril jusqu'au dimanche 28 septembre 2025** inclus.

Toute l'équipe du Moulin Neuf Aventure a hâte de vous accueillir dans ce cadre naturel privilégié pour partager avec vous un moment de détente en famille.

Le Président de Questembert Communauté,  
Patrice Le Penhuizic



Le Vice-Président en charge du tourisme,  
Stéphane Combeau



**QUESTEMBERT  
COMMUNAUTÉ**

Moulin Neuf Aventure  
Étang du Moulin Neuf sur les  
communes de Malansac et Pluherlin,  
à 1 km au sud de Rochefort-en-Terre

**chèque  
ACTIVITÉ 2025  
15 EUROS**

Numéro de chèque activité :

VALIDE  
POUR LES ACTIVITÉS  
DE LA BRÈVE DE LOISIRS  
(HORS ESCAPE GAME)

DU 5 AVRIL JUSQU'AU  
28 SEPTEMBRE 2025

**NATURE & SENSATIONS**

**ACTIVITÉS NAUTIQUES**

Le chèque est à l'usage exclusif du bénéficiaire identifié par son numéro. Les échanges et reventes sont interdits, la monnaie ne sera pas rendue.  
Non cumulable avec d'autres offres.

Renseignements : 02 97 42 55 28 - [info@moulin-neuf-aventure.bzh](mailto:info@moulin-neuf-aventure.bzh) - [www.moulin-neuf-aventure.bzh](http://www.moulin-neuf-aventure.bzh)

DATES D'OUVERTURE 2025 : □ ▶ avril, mai et juin : 14h > 18h ▶ juillet et août : 14h > 19h ▶ septembre : 14h > 18h

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE																											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	7					
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14						
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21						
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28						
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31		25	26	27	28	29	30	31

30

TARIFS 2025

Activités / Durée | 40 min | 1h | 2h | ½ J | 1 J |

ACTIVITÉS AVENTURE & SENSATIONS	10 €
Parcours dans les arbres	10 €
Tyrolienne*aller-retour	12 € / 2 allers-retour
Tyrolienne en duo (1 enfant + 1 adulte)	12 € / 1 retour 18 € / 2 retours
Forfait Tyro + Parcours	18 €

\*1,20m, 30 kg minimum et selon conditions météo

ACTIVITÉS CYCLES

Kart (1 place)	8 €	10 €	14 €
Chopper duo (2 places)	10 €	13 €	18 €
Rosalie (4 places)	13 €	18 €	25 €
Vélo de ville	8 €	12 €	
VTT adulte	8 €	12 €	
Vélo enfant	6 €	10 €	
Course d'orientation (carte+ressources)	5 €		

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Pédalo (4 ou 5 places)	13 €	18 €	25 €
Paddle (1 place)	9 €	11 €	18 €
Paddle géant (8 places)	39 €	60 €	80 €
Kayak (2 places)	10 €	13 €	18 €
Canoë (3 places)	10 €	13 €	18 €



# Les chiffres clés

Année	Chèques émis	Chèques utilisés	Pourcentage	Retombées induites
2021	2 650	1 020	38 %	5 500 €
2022	4 350	1 630	37 %	13 000 €
2023	4 280	1 480	34 %	6 400 €
2024	5 460	1 160	22 %	5 100 €
2025	5 530	1 470	27 %	4 300 €

# Le Chèque activité c'est...

- > Un outil de développement et d'ancrage territorial
- > Un dispositif de convergence entre les attentes des habitants et la réalité touristique
- > Un outil « marketing » de fidélisation de la population locale
- > Une démarche qui permet de rapprocher les établissements scolaires et l'Office de Tourisme
- > Une volonté de mettre en avant la collectivité avec une opération territoriale d'ampleur
- > Une façon de gommer les inégalités d'accès aux loisirs



# Questions & échanges

